



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tarifs

Question écrite n° 98655

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur l'augmentation annuelle des primes de certaines compagnies d'assurance concernant notamment les habitations et les véhicules. Les hausses constatées peuvent atteindre jusqu'à 10 % alors que le taux de sinistralité n'a subi aucune variation. Il s'interroge par conséquent sur l'opportunité de faire figurer le montant annuel prélevé l'année n-1. Il lui demande donc dans quelle mesure le Gouvernement pourrait contraindre les compagnies d'assurance à une plus grande transparence quant à l'évolution de leurs offres commerciales.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98655

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7858

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)